



**METZ METROPOLE - HARMONY PARK
POLE PLANIFICATION DROIT DES SOLS
MONSIEUR HENRI HASSER
11 BOULEVARD DE LA SOLIDARITE
BP 55025
57071 METZ CEDEX 3**

Juridique-Territoires

Nos Réf. : SH/NO-033.01/2020
Objet : Modification simplifiée n°2 PLU
Commune : AUGNY
Affaire suivie par : S. HISIGER

Siège Social

64 avenue André Malraux
CS 80015
57045 Metz cedex 01
Tél. : 03 87 66 12 30
Fax : 03 87 50 28 67
Correspondant Email :
accueil@moselle.chambagri.fr

Metz, le 27 janvier 2020

Monsieur le Vice-Président,

Par votre courrier reçu le 21 janvier dernier, vous m'avez transmis le dossier présenté par la commune d'AUGNY pour procéder à la modification simplifiée n° 2 de son PLU et je vous en remercie.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes meilleures salutations.

LE PRESIDENT

Xavier LEROND

